

## Promenade de Royallieu

Située en lisière de la forêt domaniale de Compiègne, la caserne de Royallieu a été construite en 1913. De 1941 à 1944, elle fut transformée par l'armée allemande en l'un des principaux camps de transit et d'internement français. Près de 45 000 personnes y ont été acheminées : internés politiques, résistants, civils. Nombre d'internés ont également été fusillés dans les forêts alentours. Sur le site de l'ancien camp d'internement de Royallieu, un mémorial a ouvert ses portes en février 2008.

**Départ : Avenue de Marigny  
(Commune de Compiègne)**

**1** Au panneau de présentation, prendre le chemin en face sur 100 m. Quitter la route forestière pour prendre, à droite, le chemin pour prendre, à droite, le chemin sur 400 m. puis emprunter le chemin (*Route de la Justice*) sur votre gauche. A l'intersection suivante, bifurquer à droite. Continuer sur cette voie et passer un chemin sur votre droite et un autre à gauche.

**2** Arrivé à la 3<sup>e</sup> intersection (carrefour), prendre à gauche.

**3** Poursuivre tout droit au carrefour et à l'intersection suivante emprunter le chemin (*Chemin des Rossignols*) sur la gauche. Garder votre chemin et passer trois intersections jusqu'à la Route de la gouvernante (*Carrefour en T*).

**4** Prendre à gauche sur la route en direction du Carrefour de la Petite Patte d'Oie.

**5** Arrivé en vue du poteau de carrefour, traverser la piste cyclable et prendre en face, le chemin le plus à gauche de la fourche (*Route de Choisy à la RD. 332 vers le Carrefour Gabriel*). Continuer tout droit et arrivé à l'intersection avec le GR 655® (*et le GRP®*), l'emprunter sur la gauche et marcher sur 100 m.

## Informations pratiques

	 <b>6,7</b>	<b>facile</b> 2:45	 <b>GRP ONF</b>	 38 58	 27
Type de randonnée	Distance	Niveau / Durée 	Balilage	Altitude Mini/Maxi	Dénivelé cumulé



© IGN ref : 2511.OT

**6** Arrivé sur la route, prendre le 2<sup>e</sup> chemin à gauche et quitter le GR®. Continuer toujours tout droit sur cette voie pendant 600 m environ. Arrivé au croisement, prendre en face. Continuer sur cette voie, laisser un carrefour, puis un chemin sur votre gauche avant de bifurquer à gauche à l'intersection suivante. Prendre à gauche pour revenir jusqu'au point de départ.

